

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13 rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2024

Décision du 27 juin 2024

06.2024-25	<p><u>SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE</u></p> <p>OBJET : Avenant n°3 au marché de solution informatique de gestion, de contrôle et de traitement des plans de récolement pour une intégration des données des réseaux humides dans le système d'information géographique</p>
-------------------	---

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la décision du Président n°11.2021-11 du 18 novembre 2021 décidant de conclure un marché pour l'acquisition d'une solution informatique de gestion, de contrôle et de traitement des plans de récolement pour une intégration des données des réseaux humides dans le système d'information géographique,

VU la décision du Président n°09.2022.31 du 27 septembre 2022 actant la conclusion d'un avenant n°1 pour la modification des prestations initiales, faisant ainsi passer le montant du marché à 13 700 € HT pour 4 ans,

VU la décision du Président n°09.2023-17 du 21 septembre 2023 actant la conclusion d'un avenant n°2 pour la modification des prestations initiales, faisant ainsi passer le montant du marché à 15 140 € HT pour 4 ans,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

VU le marché conclu avec la société MAPPIA SAS, 1 rue des Vergers, Bâtiment B, 69760 LIMONEST, pour un montant total de 13 170 € HT pour 4 ans, étant entendu que le marché s'exécute sur la base des prix indiqués dans la proposition tarifaire du titulaire,

Considérant la nécessité d'ajuster le nombre d'abonnement de licence à l'outil informatique en lien avec l'augmentation du nombre d'agents utilisateurs,

Considérant l'avenant n°3 décrivant les modifications rendues utiles à la bonne exécution du présent marché, ci-annexé,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de conclure un avenant n°3 avec la société MAPPIA SAS, 1 rue des Vergers, Bâtiment B, 69760 LIMONEST, pour un montant en plus-value de 2 200 € H.T. faisant ainsi passer le montant du marché à 17 340 € HT pour 4 ans.

ARTICLE 2 : de préciser que le présent avenant s'applique à compter du 1^{er} septembre 2024.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 3 ¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO
13 rue des Ajoncs
44190 CLISSON

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

MAPPIA SAS
1 rue des Vergers
Bâtiment B
69760 LIMONEST

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Solution informatique de gestion, de contrôle et de traitement des plans de recollement pour une intégration des données des réseaux humides dans le Système d'Information Géographique (SIG)

Marché n° 21.055

■ Date de la notification du marché public : 29 novembre 2021

■ **Montant initial du marché public:**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 13 170,00 €
- Montant TTC : 15 804,00 €

Réparti de la façon suivante :
Période 1 : 6 330,00 € HT
Période 2 : 2 280,00 € HT
Période 3 : 2 280,00 € HT
Période 4 : 2 280,00 € HT

■ **Montant du marché public suite Avenant 1 :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 13 700,00 €
- Montant TTC : 16 440,00 €

Réparti de la façon suivante :
Période 1 : 6 500,00 € HT
Période 2 : 2 400,00 € HT
Période 3 : 2 400,00 € HT
Période 4 : 2 400,00 € HT

■ **Montant du marché public suite Avenant 2 :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 15 140,00 €
- Montant TTC : 18 168,00 €

Réparti de la façon suivante :
Période 1 : 6 500,00 € HT
Période 2 : 2 400,00 € HT
Période 3 : 3 120,00 € HT
Période 4 : 3 120,00 € HT

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant.

■ Le présent avenant a pour objet de :

- Apporter des modifications nécessaires et imprévues aux prestations initialement prévues à l'offre de base en raison de l'augmentation du nombre d'agents utilisateurs de l'outil informatique de gestion, de contrôle et de traitement des plans de récolement pour une intégration des réseaux humides dans le système d'information géographique communautaire,
- Modifier le montant du marché pour la prise en compte de ses modifications,
- Acter la prise en compte de ses modifications à compter du 1^{er} septembre 2024,
- Prendre en compte la clause de renonciation à toute réclamation, tout recours, tant amiable que contentieux, dont le fait générateur serait antérieur à son acceptation,

E – Modifications introduites par le présent avenant

Modification de l'Acte d'Engagement (AE)

Article 3.4

Au lieu de lire :

PERIODE 12 mois	TOTAL HT	TVA 20%	TOTAL TTC
Période 1 : Config + Comptes + Formation	6 330.00 €	1 266.00 €	7 596.00 €
Période 2 : Comptes	2 280.00 €	456.00 €	2 736.00 €
Période 3 : Comptes	2 280.00 €	456.00 €	2 736.00 €
Période 4 : Comptes	2 280.00 €	456.00 €	2 736.00 €
TOTAUX	13 170.00 €	2 634.00 €	15 804.00 €

Lire :

PERIODE 12 mois	TOTAL HT	TVA 20%	TOTAL TTC
Période 1 : Config + Comptes + Formation	6 500.00 €	1 300.00 €	7 800.00 €
Période 2 : Comptes	2 400.00 €	480.00 €	2 880.00 €
Période 3 : Comptes	3 480.00 €	696.00 €	4 176.00 €
Période 4 : Comptes	4 960.00 €	992.00 €	5 952.00 €
TOTAUX	17 340.00 €	3 468.00 €	20 808.00 €

Modification du Prix

Annexe n°1 au présent avenant	Les prestations supplémentaires à exécuter par le titulaire du contrat seront payées en fonction des prix inscrits dans le devis D202412-2017 en date du 13/06/24 joint en annexe. Cette pièce fait partie intégrante de l'avenant au contrat.
-------------------------------	--

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant n° 3 a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant n° 3 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 2 200,00 €
- Montant TTC : 2 640,00 €

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 17 340,00 €
- Montant TTC : 20 808,00 €

Réparti de la façon suivante :
 Période 1 : 6 500,00 € HT
 Période 2 : 2 400,00 € HT
 Période 3 : 3 480,00 € HT
 Période 4 : 4 960,00 € HT

% d'écart introduit par l'avenant par rapport au montant du marché initial : + 16,70 %.

■ Renonciation à toutes réclamations ultérieures :

Le présent avenant introduit une clause de renonciation à toutes réclamations, tout recours, tant amiable que contentieux, dont le fait générateur serait antérieur à la signature, par le titulaire, du présent avenant.

■ Clauses inchangées :

Les autres clauses du marché restent inchangées, pour autant qu'elles ne soient pas contraires aux dispositions du présent avenant.

F - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

G - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Clisson,

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

H - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de notification par voie électronique :

(Coller l'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de remise contre récépissé ou par mail :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu le présent avenant à titre de notification »

A, le

Signature du titulaire,